

L'UMP fustige les « méthodes staliniennes » de la municipalité clermontoise

Dans une ville qui s'honore d'être l'une des dernières grandes villes de France à compter une avenue de l'union soviétique, l'opposition UMP fustigeant la « dictature » et les « méthodes staliniennes » de son maire socialiste ne surprendra personne.

Jean-Pierre Brenas, l'encore protégé de Brice Hortefeux, dénonce « l'usure du pouvoir » et l'ambiance « fin de règne » d'une majorité aux commandes depuis... 1935 ! A cette date, Serge Godard n'avait pas un an, Staline assoyait son pouvoir absolu en s'appuyant sur la bureaucratie et les grandes purges.

Les temps ont changé, les enjeux se sont rapetissés, la politique ennue plus qu'elle enivre, mais certains mots continuent de vivre leur vie comme si rien n'avait changé. Il en va ainsi du mot « propagande ».

A propos du « contrat de réussite » (une initiative municipale visant à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes), Anne Courtille n'y voit, au bout du bout, qu'une « usine à mettre en fiche les jeunes », un instrument de « propagande »... « de la com », dira plus sobrement Jean-Pierre Brenas.

A propos des conseils de la vie locale (CVL), autre fierté municipale, Christiane Jalicon fustige une entreprise visant à « détourner, contourner, annihiler les comités de quartiers », machin participatif très vogue dans la France post-stalinienne des années 70 et qui seraient devenus, à l'en croire, des « foyers de contestation ».

Sur le projet de chaufferie bois dans le quartier de Croix-Neyrat, Christiane Jalicon fustige encore et encore les « méthodes staliniennes » de la municipalité. Evoquant un vote pour le moins tarabiscoté^(*) que l'opposition UMP n'a toujours pas digéré, Anne Courtille résume d'une citation la démarche de Serge Godard : « Ce qui compte ce n'est pas le vote, c'est comment on compte les votes » (Joseph Staline).

(*) Lors du conseil municipal du 29 avril 2011, le maire met aux voix une délibération concernant la relocalisation de l'AVAC (une association culturelle qui ferait du prosélytisme auprès des jeunes de la Gauthière). Plusieurs élus expriment leur trouble. Le vote à main levée se révèle particulièrement indécis (une voix d'avance). L'opposition réclame un recomptage et menace de saisir le tribunal administratif.